



Déclaration UNSa CSEE Niort Septembre 2024

DECLARATION UNSA SUR SA POSITION SUR LE BUDGET 2025

Deux lignes budgétaires posent problème à l'UNSA.

La fermeture du centre aéré, et ce en accéléré.

Les motifs évoqués : fin de carrière du directeur, iniquité par rapport aux centres extérieurs, travail chronophage, le risque supporté par le CSEE en qu'à d'accident ou de mise en danger de l'enfant.

En ce qui concerne la fin de carrière du directeur nous ne voyons pas en quoi elle pose un problème car tous les centres sont concernés par la recherche d'un directeur et pour notre centre aéré la fille de l'ancien directeur a été formée pour devenir directrice. Il est à noter qu'elle n'a pas été approchée.

En ce qui concerne le travail chronophage, les salariés permanents sont en nombre suffisant et ont l'habitude de gérer tous les aspects concernant le centre aéré.

Le risque supporté est minimisé car ce centre existe depuis fort longtemps et nous n'avons pas aujourd'hui plus de risques qu'à son ouverture.

Cette ligne budgétaire ne met pas en danger le budget 2025 puisqu'il serait en positif avec nos prévisions. D'autre part, certaines communes font dès le mois de septembre et pour l'année la demande aux parents pour la prévision des séjours et/ou de garde. De plus, certaines communes ne prennent que les enfants de leurs propres communes.

Mettre fin au centre aéré après la période de la Toussaint pourrait compliquer le mode de garde pour certains parents. Cette fermeture aurait pu se réaliser en 2026 ou en 2027 avec un délai raisonnable de prévenance pour les salariés du siège.

Nous avons de plus engagé de nombreux travaux de conformité sur les jeux extérieurs. Pas de réponse sur le devenir de ce site, sauf à faire des travaux éventuels pour étendre la partie « vestiaire et douche ».

La suppression du PASS ENFANTS pour une économie de 75 000 € dans le cadre de la présence du salarié en début d'année.

Nous pensons que cette économie n'est pas utile. En effet, la plupart des jeunes CDD entrant dans notre société n'ont pas d'enfants donc ne vont pas amputer ce budget.

En revanche, cela est une mesure sociale pour des emplois précaires avec des personnes plus âgées ou ayant des enfants. De plus, cela reste un avantage à percevoir qui peut permettre de garder ces salariés nouvellement embauchés chez MAAF.